

DEPARTEMENT
ESSONNECANTON
ARPAJONCOMMUNE
BRUYERES-LE-CHATELN° D2023/28

DECISION DU MAIRE

Le Maire de la Commune de BRUYERES-LE-CHATEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et suivants,

VU la délibération du Conseil Municipal n°DCM2020/18 du 10/06/2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal, pour décider "de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ",

VU la décision municipale n°D2022/44 du 07/04/2022, concernant la signature du marché public de travaux relatif au projet de création d'un gymnase et d'un dojo, pour le lot 3 Bâtiment TCE, avec la société MATHIS SAS, sise 6 allée Lorenz, Cité Descartes, 77420 CHAMPS SUR MARNE, pour un montant de 1 533 600 € TTC,

VU la décision municipale n°D2022/76 du 06/10/2022, concernant l'avenant n°1 au marché public de travaux relatif au projet de création d'un gymnase et d'un dojo, concernant la fourniture et la pose d'échelles à crinoline, portant ainsi le montant du lot 3 Bâtiment TCE à 1 543 488 € TTC,

VU la décision municipale n°D2022/77 du 06/10/2022, concernant l'avenant n°2 au marché public de travaux relatif au projet de création d'un gymnase et d'un dojo, concernant le déchargement et la mise en place de bâches de construction des murs ossatures bois, ainsi que la manutention du lieu de stockage vers le chantier, portant ainsi le montant du marché relatif au lot 3 Bâtiment TCE à 1 548 048 € TTC,

VU la décision municipale n°D2023/04 du 13/01/2023, concernant l'avenant n°3 au marché public de travaux relatif au projet de création d'un gymnase et d'un dojo, concernant la gestion des menuiseries extérieures fonctionnant avec bandeau ventouse et lecteur de badge et des menuiseries intérieures avec fonctionnement complémentaire sur bâquillage électronique SALTO, portant ainsi le montant du marché relatif au lot 3 Bâtiment TCE à 1 551 594 € TTC,

VU la nécessité d'établir un avenant concernant la suppression des tests d'infiltrométrie et la fourniture et pose de grilles d'entrée d'air,

CONSIDERANT l'impact financier des modifications apportées, répartit comme suit :

Lot - Entreprise	Montant initial TTC	Avenant 1 TTC	Avenant 2 TTC	Avenant 3 TTC	Avenant 4 TTC	Nouveau montant TTC
Lot 3 – MATHIS SAS	1 533 600 €	9 888 €	4 560 €	3 546 €	- 1 458 €	1 550 136 €

D E C I D E

Article 1 : De signer l'avenant n°4 au marché susvisé, concernant la suppression des tests d'infiltrométrie et la fourniture et pose de grilles d'entrée d'air, pour un montant de – 1 458 € TTC, portant ainsi le montant du marché relatif au lot 3 Bâtiment TCE à 1 550 136 € TTC.

Article 2 : D'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'application et à la poursuite de la présente décision et notamment à signer toutes pièces en la matière.

Article 3 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :

- transmise au conseil municipal lors d'une prochaine séance,
- transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à Bruyères-le-Châtel, le 31 mars 2023,
Le Maire,

Thierry ROUYER



Date de publication : 31 MARS 2023



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques



MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 4

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE BRUYÈRES LE CHÂTEL
2 Rue des Vignes 91680 BRUYÈRES LE CHÂTEL
Tél : 01 64 90 07 18 - E-mail: mairie@bruyereslechatel.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

MATHIS, 3 rue des Vétérans - 67600 - MUTTERSHOLTZ Tél : 01 64 73 32 40 - Fax : 01 64 73 32 42 - E-Mail : paris@mathis.eu Siret : 915 521 017 00011

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

PROJET DE CRÉATION D'UN GYMNASSE ET DOJO
LOT 3 BÂTIMENT TCE

■ Date de la notification du marché public : 07/04/2022

■ Durée d'exécution du marché public : ..13..... mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 1 292 995,00 €
- Montant TTC : 1 551 594,00 €

EXEMPLAIRE UNIQUE - Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise en cas de cession ou de nantissement de vente le 31/03/2023



Le Maire
Thierry ROUYER

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenir :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenir. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

1. Suppression des tests d'infiltrométrie : - 7 000,00 € HT

2. Fourniture et pose de grilles d'entrée d'air : 2 unités 500x500, 2 unités 700x700, 1 unité 750x750 et 1 unité 800x800 : 5 785,00 € HT

TOTAL : - 1 215,00 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %.....
- Montant HT : -1 215,00 €.....
- Montant TTC : -1 458,00 €.....
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %.....
- Montant HT : 1 291 780,00 €.....
- Montant TTC : 1 550 136,00 €.....

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LEROUX Stephane Directeur National	Champs sur Marne le 27/03/2023	 27 Rue Alfred Nobel 77420 CHAMPS-SUR-MARNE Tel. 01.64.73.32.40 Mail : paris@mathis.eu

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : BRUYÈRES LE CHATEL, le 31/03/2023
Le Maire
Thierry ROUYER
représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



REQUETE
DU M. ROYER

REÇU EN PREFECTURE
le 31/03/2023
Application agréée E-legalite.com
10_AV-091-219101151-20230331-D202328-CC